

De nouveaux logements à l'arrière de la Médiacité

LIÈGE

Un permis a été accordé pour la construction d'un ensemble de 31 logements...

A lors qu'un permis a été délivré vendredi dernier pour la construction d'un immeuble de 27 logements, qui prendra place dans la dent creuse de la Dérivation, quai du Longdoz, un autre permis a été délivré par le collège, pour le même quartier. Précisément, il concerne la démolition de bâtiments présents rue Latour (à l'arrière de la Médiacité), la construction d'un ensemble de plusieurs logements et l'aménagement des abords...

Concrètement, le complexe comprendra 31 logements

d'appartements de 1 à 4 chambres...

"Cette mixité de logements répond aux requis de la directive de la Ville de Liège en la matière et rentre en adéquation avec la volonté du collège communal d'offrir des logements de qualité pour des profils d'occupants différents", indique l'échevine de l'Urbanisme, Christine Defraigne.

"C'est un réel plus pour Liège! L'offre de logements sera complétée par 90 emplacements vélos (65 pour les résidents et 25 pour les visiteurs). Les toitures plates seront végétalisées et une zone de cours et jardins, ac-

compagnée de plusieurs arbres à haute tige, sera également à la disposition des habitants. Afin de favoriser le bien vivre en ville, la plaine de jeux située rue de Londres sera réaménagée grâce à la pose d'un module de jeux pour enfants."

"Offrir des logements de qualité pour des profils d'occupants différents..."

Un projet de plus pour un quartier qui, l'échevine le rappelait vendredi, "est connu pour son centre commercial mais qui ne se résume pas à la Médiacité".

Dans le Longdoz, les autorités publiques liégeoises disent vouloir assurer une



■ Les toitures plates seront végétalisées et une zone de cours et jardins sera également à la disposition des habitants. © POINT B-AR

mixité entre le commerce, des bureaux et des logements de qualité. Ce permis accordé

est une manière de garantir cette mixité de fonctions.

M.B.